Bureau du 2 juin 2003

Décision n° B-2003-1341

commune (s): Vaulx en Velin

objet : Acquisition de terrains situés 24-26, avenue Garibaldi et appartenant aux consorts Moucheroud, Martins, Soares

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de la politique foncière et immobilière - Service opérationnel - Subdivision nord

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 22 mai 2003, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

La Communauté urbaine se propose d'acquérir trois parcelles de terrain nu situées 24 et 26, avenue Garibaldi à Vaulx en Velin et appartenant aux consorts Moucheroud, Martins, Soares.

Il s'agit des parcelles cadastrées sous les numéros 284, 286 et 288 de la section BL, représentant une superficie totale de 12 303 mètres carrés et concernées en partie par l'emplacement réservé n° 70 au POS au profit de la Communauté urbaine pour la construction de la voie nouvelle boulevard urbain "est".

Aux termes du compromis qui est soumis au Bureau, la Communauté urbaine acquerrait lesdits terrains au prix total de 281 370 € admis par les services fiscaux ;

Vu ledit compromis;

Vu la délibération du Conseil en date du 23 septembre 2002 et celle n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003 :

DECIDE

- 1° Approuve le compromis qui lui est soumis.
- 2° Autorise monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.
- **3° La dépense** correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme individualisé n° 0344, le 23 septembre 2002 pour la somme de 780 000 €.
- **4° Le montant** à payer en 2003 sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine compte 211 200 fonction 822 à hauteur de 281 370 € et de 3 800 € pour les frais d'actes notariés.

Et ont signé les membres présents, pour extrait conforme, le président, pour le président,